

“VOYAGE EN ENFANCES”

A travers la mise en place de divers ateliers sur le thème des droits de l'enfant, ce projet d'éducation à la citoyenneté mondiale a favorisé l'intérêt et la motivation des élèves à connaître ces droits et a proposé des alternatives aux inégalités. La mise en action des élèves et leur engagement responsable a également contribué au raccrochage scolaire.



Projet scolaire d'éducation à la citoyenneté mondiale
Droits humains



EN BREF

Type : Projet visant à mettre les élèves en action à travers le thème des droits de l'enfant. Il est guidé par la pédagogie du projet, interdisciplinaire et vertical.

Durée : une année scolaire

Niveau : 3^e à la 6^e secondaire

Nombre de classes et d'élèves : 7 classes et 166 élèves

Section: Technique Sociale

Coordonnées École :

Institut Marie Immaculée
Montjoie d'Anderlecht
Rue des Résédas, 51
1070 Anderlecht

Tél. : 02 520 29 33

Fax : 02 523 04 30

<http://www.immisecondaire.be/Resedas/>

Coordonnées des porteuses du projet:

- Odile Remacle
oremacle@yahoo.fr
- Cherifa Billami
billamicherifa@yahoo.fr

Compétences ECM développées

- S'informer sur le monde et ses interconnexions
- Se sentir concerné-e
- Être conscient-e de sa responsabilité locale et globale
- Mener une action utile/pertinente vers l'extérieur
- Développer une pensée positive et non discriminante
- Se construire librement une opinion critique
- Adhérer librement aux valeurs de citoyenneté mondiale

Points forts

- Intégrer le thème des droits de l'enfant dans les différentes matières afin d'éclairer la thématique par différents apports et donner sens à l'apprentissage
- Susciter l'intérêt des élèves pour la thématique des droits de l'enfant à travers des actions originales et percutantes
- Être capable de comprendre une problématique et de proposer des alternatives
- Responsabiliser les élèves dans leurs apprentissages et valoriser leurs productions
- Organiser des actions et prendre des initiatives en termes d'actions sociales
- Collaborer à un projet et engager sa responsabilité pour la réussite d'un projet collectif
- Développer l'estime de soi
- Redynamiser l'option en technique sciences sociales
- Présenter à des personnes externes au projet le contenu des différents ateliers et les guider à travers une exposition réalisée par les bénéficiaires du projet

Production : août 2017

Éditeur responsable : Carl Michiels

Annoncer la couleur,
Programme fédéral d'éducation
à la citoyenneté mondiale

CTB
Rue Haute 147
1000 Bruxelles
www.annoncerlacouleur.be

1. CONTEXTE

Le projet « Voyage en enfance » s'est développé au sein de l'option technique sociale de l'Institut Marie Immaculée Montjoie et s'est inscrit dans la continuité du projet mis en place en 2015-16 autour de la question des migrations. La réussite de ce dernier, tant sur le plan pédagogique que sur le plan citoyen, a amené l'équipe enseignante à réitérer l'étude d'un thème ECM, les droits de l'enfant, en l'articulant autour de la pédagogie du projet.

Pourquoi les droits de l'enfant? Les jeunes avaient été interpellés et choqués par la situation des mineurs migrants lors de l'étude du thème des migrations l'année précédente. Ils questionnaient beaucoup les enseignants sur la situation des droits de l'enfant en Belgique et à l'étranger. Deux enseignantes motivées et sensibles à la pédagogie du projet, Madame Cherifa Billami et Madame Odile Remacle, ont donc saisi l'opportunité d'approfondir l'intérêt marqué par les élèves pour cette thématique. Avec l'appui de leur direction et de leurs collègues, elles ont coordonné le projet de sa conception initiale à sa production finale.

Connaissant le thème qu'elles allaient travailler avec les jeunes dès la fin de l'année scolaire précédente, elles ont rédigé une première version du projet, avec les étapes clés, pendant les vacances. Cette proposition a été soumise à leurs collègues à la rentrée et validée par ceux-ci. Le projet allait pouvoir démarrer mais les élèves étaient-ils toujours motivés pour cette problématique ? Allaient-ils s'investir dans le projet ? Pour s'en assurer, l'équipe pédagogique a déployé, dès le début, des actions originales visant à susciter l'intérêt et le questionnement des élèves et à engager leur implication et leur responsabilité.

2. ETAPES DU PROJET

2.1 SUSCITER L'INTÉRÊT POUR UN THÈME PAR LE BIAIS D'UNE ACTION ORIGINALE

Les jeunes ont découvert le thème en assistant à un spectacle, animé par Pierre Génicot, qui les a interpellés sur les situations des droits de l'enfant. Le comédien a progressivement interrompu son spectacle et a désigné les groupes préalablement sélectionnés par l'équipe pédagogique afin qu'ils se lèvent et suivent les animateurs qui les ont encadrés pour le reste de la journée. Sept groupes mixtes de 23 élèves (toutes classes confondues) sont partis vers 6 ateliers différents dans lesquels ils ont découvert les thématiques suivantes : enfant soldat, enfant migrant, mariage forcé, excision, handicap, travail des enfants, précarité sociale infantile en Belgique.

2.2 EXPLORER LE THÈME AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS ET DANS LE CADRE DE PLUSIEURS DISCIPLINES SCOLAIRES

Les sept groupes ont été animés par des spécialistes du monde associatif (Croix-Rouge de Belgique, GAMS, Mariage & Migration, Les sentiers de la colline asbl, Meegaan vzw) ou guidés par des professeurs via des outils pédagogiques réalisés par Amnesty International, DEI Belgique ou encore UNICEF. À l'issue de cette journée, les élèves ont ainsi été confrontés aux multiples réalités de l'enfance, allant du monde magique de l'imaginaire aux réalités les plus dures de la guerre, de l'exploitation, de la maltraitance, et ce tant au niveau local que global.

Les élèves ont poursuivi leur exploration à travers la visite de l'exposition « Né quelque part, hier et aujourd'hui », dans les caves romanes de l'Abbaye de Villers-la-Ville. Cette exposition présentait d'une part, l'évolution du statut de l'enfant de l'Antiquité à nos jours et, d'autre part, comparait la situation actuelle des droits de l'enfant dans le monde.

Suite à cette visite, les élèves ont défini les actions concrètes qu'ils souhaitaient mettre en place et les compétences sollicitées pour les réaliser. Pour ce faire, ils ont répondu à un questionnaire (annexe 1) qui interrogeait d'une part leur conception de l'action, leurs compétences, leurs idées de projets et qui, d'autre part, leur demandait de cocher le(s) rôle(s) qu'ils acceptaient d'assumer lors de l'exposition du 5 mai.

LA PARTICIPATION À CE QUESTIONNAIRE A CONTRIBUÉ À L'INVESTISSEMENT DES ÉLÈVES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS FUTURES CAR LEUR RESPONSABILITÉ MORALE AVAIT ÉTÉ ENGAGÉE.

2.3 ORGANISER DES ATELIERS

Suite à l'analyse de l'enquête, 9 ateliers mixtes (inter niveaux) ont été créés et la répartition des élèves au sein de ceux-ci était basée sur leurs intérêts et compétences. Le fil conducteur de chaque atelier a été le droit à l'éducation pour les enfants. Les enseignantes ont parfois du rappeler à certain-e-s élèves les raisons pour lesquelles ils ou elles avaient choisi un atelier spécifique. Pour ce faire, elles s'appuyaient sur le questionnaire.

Les élèves ont bénéficié de 2 journées complètes où ils se sont réunis en atelier pour développer leurs actions. Chaque groupe nommait un rapporteur général, un secrétaire et un photographe, ce qui a permis de responsabiliser et rendre autonomes les élèves face aux activités qui émergeaient du groupe.

BIEN QUE CHAQUE ATELIER SOIT ENCADRÉ PAR UN PROFESSEUR, LES ÉLÈVES ÉTAIENT RESPONSABLES DE LEUR ATELIER ALLANT DES PROPOSITIONS D'IDÉES À LEUR MISE EN ACTION CONCRÈTE (SÉLECTION D'IDÉES, PRISE DE CONTACT, SUIVI, ANIMATION, BUDGET, ETC.) CETTE RESPONSABILISATION RENFORCE L'AUTONOMIE DES ÉLÈVES.

Les compétences travaillées au sein des ateliers ont répondu aux exigences et aux besoins du programme scolaire, comme le démontre le document « bilan des compétences » (document annexe 2), rédigé par Mesdames Billami et Remacle. Au-delà des ateliers, l'équipe pédagogique a veillé au développement de cours, conférences, visites et rencontres permettant aux élèves d'aiguiser leurs arguments et de préciser leurs projets.



Atelier animation pour enfants

2.4 ANCRER: INTÉGRER ET TRANSMETTRE

Les ateliers ont permis la réalisation d'un certain nombre d'œuvres ou d'actions exposées : tournage des capsules vidéo, écriture et mise en scène des saynètes, traduction et animation de contes pour enfant en anglais, réalisation des photos de sensibilisation « Selfies tes droits », conception et organisation du stand Oxfam, création d'un jeu de sensibilisation aux droits de l'enfant pour des enfants, etc.

Le projet s'est finalisé par la création d'une exposition reprenant les productions des ateliers. Elle s'est déroulée du 5 au 11 mai et a été visitée par 27 classes de l'école, tous degrés et toutes sections confondues. Les visites ont été guidées et animées par les élèves en projet.



Atelier création de capsule vidéo

3. ÉLÉMENTS FACILITATEURS

3.1 COLLABORATION ENTRE DEUX ENSEIGNANTES

Elles se sont réparties la coordination du projet et se sont vues régulièrement afin d'assurer le suivi efficace du projet. Au-delà des 4 heures de coordination, elles s'envoyaient des mails et se contactaient sur Skype ou WhatsApp très régulièrement.

3.2 CONTINUITÉ AVEC LE PROJET DE L'AN PASSÉ

Le succès du projet précédent a facilité l'adhésion des enseignants, des élèves et de la direction. Les deux enseignantes se sont appuyées sur l'opportunité et l'efficacité de travailler les compétences scolaires et les attitudes sociales positives à partir d'un projet ECM pour raccrocher scolairement les élèves.

3.3 ADÉQUATION DES COURS DE L'OPTION SCIENCES SOCIALES AVEC LA PÉDAGOGIE DU PROJET

Les matières telles qu'enquête visite et séminaire, formation sociale ou psychologie se prêtent facilement à la pédagogie du projet.

3.4 SENSIBILITÉ À LA PÉDAGOGIE DU PROJET

Les enseignantes ont adopté la pédagogie du projet car leurs élèves avaient besoin de donner un sens à leurs apprentissages et de se sentir responsables, au risque de décrocher scolairement. L'équipe pédagogique a pu travailler, dans les différentes disciplines de l'option, des savoirs directement transférables aux actions réalisées dans les ateliers. Par ailleurs, si certaines notions étaient lacunaires, les enseignant-e-s s'étaient engagé-e-s à l'aborder en cours et parfois à improviser afin de répondre aux besoins de connaissance des élèves pour maintenir leur investissement dans les ateliers.

3.5 INTERVENTION DES PARTENAIRES DU MONDE ASSOCIATIF

L'intérêt de faire intervenir des partenaires extérieurs a permis aux enseignants de ne pas tout porter en s'appuyant sur les savoirs d'autres organismes qui maîtrisent les thèmes ECM. Cela concourt à la motivation de l'équipe pédagogique mais également à celle des élèves qui bénéficient d'un éclairage nouveau de la thématique tant au niveau du contenu que de l'animation.

3.6 SOUTIEN DE LA DIRECTION ET DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DE L'OPTION TECHNIQUE SOCIALE

Les deux enseignantes, porteuses du projet, ont chacune bénéficié de 2 heures hebdomadaire de coordination. La direction a également accepté l'organisation de 3 journées pédagogique pour développer et/ou suivre les activités du projet.



Journée d'accueil des mineurs non accompagnés (MENA)

3.7 RÉFÉRENCE AU DÉCRET MISSION ET AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

L'ensemble de ces activités se sont inscrites dans le décret missions de 1997 notamment via : la découverte des institutions démocratiques, le devoir de mémoire, la pratique du dialogue interculturel, la pratique du processus démocratique, la découverte de l'engagement citoyen d'aujourd'hui et l'apprentissage des rouages de la communication sociale.

Les professeurs ont également adopté l'axe pédagogique inscrit dans le projet d'établissement, à savoir « la Direction s'engage (...) à développer la mise en place de situations pédagogiques pratiques »

4. POINTS FORTS

4.1 MOTIVATION DES ÉLÈVES

Les enseignantes voulaient développer et maintenir la motivation des élèves dans les différentes phases du projet. Afin d'éviter leur essoufflement, elles ont régulièrement dynamisé leur curiosité et leur intérêt à travers des activités percutantes et originales, notamment à l'aide d'interventions extérieures.

Leur motivation était également maintenue grâce à leur responsabilité pour assurer la gestion des activités au sein de leurs ateliers (développement d'animations, prise de contact avec l'extérieur, etc.)

Par ailleurs, vu que certaines compétences scolaires étaient évaluées à travers les actions développées au sein des ateliers (rédaction de contenu pour le web, développement d'une animation pour les jeunes, etc.), les élèves devaient s'impliquer afin de réussir leurs cours.

4.2 RACCROCHAGE SCOLAIRE EN DONNANT DU SENS AUX APPRENTISSAGES

Ancrer les cours dans la réalité sociale en s'appuyant sur le thème de l'enfance a permis aux jeunes de s'impliquer dans leurs cours à travers le développement de projets citoyens. Beaucoup d'élèves de cette option se concentraient difficilement, manquaient de discipline, de respect et de motivation. Ce projet leur a permis de combler sensiblement ces faiblesses car ils utilisaient directement les connaissances/compétences acquises au cours afin de mener leurs actions.

4.3 RESPONSABILISER LES ÉLÈVES AFIN D'ASSURER LEUR INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPER LEUR CONFIANCE

L'investissement des élèves dans la gestion des ateliers fut impressionnant. L'enseignante, Odile Remacle, part du postulat que si les enseignants font confiance aux jeunes et qu'ils leur rappellent pourquoi ils se sont inscrits à cet atelier (intérêts et compétences exprimés lors de l'enquête), les élèves se lancent dans des réalisations concrètes.

Les élèves ont été en autonomie semi-dirigée pour la gestion de leur atelier. Au sein de chaque atelier, chaque élève avait un rôle bien déterminé (rapporteur, secrétaire, personne de référence vis-à-vis de l'extérieur, etc.) L'enseignant était présent pour jouer le rôle de médiateur et de stimulateur mais la finalité de l'atelier restait dans les mains des élèves.

4.4 TRAVAIL EN VERTICALITÉ

Les échanges entre les différentes années ont offert une très grande richesse en termes de transfert d'apprentissages et de connaissances. Collaborer à travers le travail en groupe a été très constructif, tant au niveau de la dynamique et de la cohésion du groupe que du respect entre les jeunes.

4.5 PROJET TRANSDISCIPLINAIRE

Les connaissances et compétences développées dans les cours ont été directement appliquées dans les ateliers. La thématique a ainsi pu être éclairée par différents points de vue. Le document en annexe relie les ateliers aux disciplines et aux compétences travaillées.



Atelier création de saynètes

5. POINT D'ATTENTION

L'aspect mondial a été travaillé dans toutes les années à l'exception des élèves de 3e. Ces élèves étaient désireux de mieux comprendre la situation des droits des enfants en Belgique. Afin de les sensibiliser à la thématique tout en répondant à leurs intérêts, les enseignantes ont développé 2 journées d'ateliers plus classiques. La première était animée par un youtubeur du projet would you react, projet social et solidaire qui vise à la promotion de valeurs d'entraide et d'action citoyenne à travers l'utilisation des médias. La seconde a été animée par un intervenant social travaillant dans une maison d'hébergement pour les jeunes. Les liens local-global ont néanmoins été réalisés plus tard, lors des échanges avec les autres ateliers.

6. RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

6.1 OUTILS

- Dossier Amnesty International sur la Convention internationale des droits de l'enfant
- Dossier Défense des Enfants (DEI) Belgique (modules pédagogiques téléchargeables)
- Dossier UNICEF pour financer les écoles en boîte
- Jeu Via Don Bosco « La course à l'éducation »

6.2 EXPOSITION

- Exposition sur L'enfance à travers les âges l'actualité culturelle. Abbaye de Villers-la-Ville

6.3 CRÉATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

- [Annexe 1 questionnaire déterminant les intérêts et compétences des élèves](#)
- [Annexe 2 Bilan des ateliers \(compétences disciplinaires transversales + contenu des ateliers\)](#)

7. PARTENAIRES

- Croix-Rouge de Belgique : encadrement d'un jeu de rôle de sensibilisation à la question de l'enfant soldat et de l'enfant migrant et encadrement de la sécurité
- GAMS : encadrement d'un jeu de rôle de sensibilisation à la question de l'excision et témoignages
- La voix des femmes asbl, association de soutien aux femmes forcées au mariage

- Meegaan vzw, association de création d'activités professionnelles et sociales valorisantes pour des jeunes porteurs de handicap
- DEI Belgique et Jeunesse & Droit (enfant soldat, enfances précaires)
- Les sentiers de la colline, information quant à l'enfance précarisée. (Enfants placés par le juge, association parallèle aux Sentiers de l'étape)
- Collectif E/Ancre : encadrement mise en scène et prise de vue dans les ateliers vidéo
- OVERSEAS vzw – encadrement d'enfants de réfugiés
- L'école Maximilien, école de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés (Jette)
- Plan Belgique (pour la sensibilisation et la destination d'une partie des dons des élèves)
- Pierre Génicot, conteur et historien
- Jonathan, youtuber de Would You react
- Bernard Hugo, Intervenant social de la maison d'hébergement pour jeune, l'asbl "les sentiers de l'étape"

8. REGARD D'ANNONCER LA COULEUR

En abordant le thème des droits de l'enfant, les 2 enseignantes ont réussi à ancrer un projet ECM au sein de toute l'option technique sociale. Au-delà de la coordination menée avec brio, le succès du projet s'appuie également sur la collaboration et les rencontres entre les enseignant-e-s, le développement avec des partenaires externes, l'intégration du thème comme fil rouge dans les cours, le suivi du collaborateur éducatif, le financement d'ALC, la confiance et les responsabilités, etc. Tous ces facteurs ne doivent pas être réunis pour mener un projet ECM mais la combinaison de certains en facilite la mise en œuvre.

L'école ancre progressivement l'éducation à la citoyenneté mondiale dans ses pratiques, notamment à travers une approche verticale et l'articulation des compétences scolaires autour d'un thème ECM.

« Si c'est juste pour étudier un texte qu'on voit de temps en temps, ça ne sert à rien. On n'a pas envie de venir à l'école tandis que là, avec le projet sur les droits de l'enfant, on se sent utile et on est impliqué, on sait qu'on est motivé pour ça »

Senna, 18 ans,



Atelier communication